

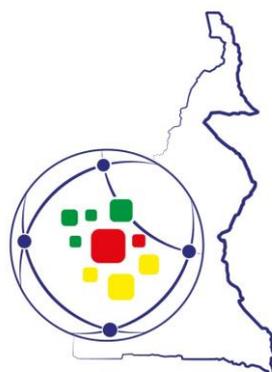
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland



**BASOH TECHNOLOGIES**  
GROUP SARL



**PROGI-POPE**

**PROGRAMME DE GESTION INTEGREE DES  
PORTEURS DE PROJETS  
ENTREPRENEURIAUX**

**PROGIPOPE – PME  
2022 - 2025**

**Ecrivons et Réalisons la success story**

**Yaoundé 2022**

## Table des Matières

1	Résumé du projet.....	3
2	Lieu du projet.....	4
3	Description des projets sélectionnés sur la base de cinq familles de critères d’appréciation et mobilisant étroitement les CTD & Régions. ....	5
4	Institutions et organisations publiques mobilisées autour du projet.....	5
5	Contexte et justification du projet .....	6
6	Les secteurs Ciblés .....	7
7	Analyse SWOT du projet .....	7
8	Objectifs du projet .....	8
8.1	Objectif Général .....	8
8.2	Objectifs spécifiques.....	9
9	Résultats attendus .....	10
10	Perspectives concomitantes du projet .....	11
11	Activités du projet .....	11
11.1	Principales actions à mener :.....	11
11.2	La sélection des porteurs de projets .....	11
11.3	L’accélération des porteurs de projets.....	12
11.4	L’évaluation des projets .....	12
12	Déploiement du projet .....	13
12.1	Principales actions à mener :.....	13
13	Mécanisme de suivi/évaluation .....	15
13.1	Organisation et mode opératoire :.....	15
14	Conditions de réussite et facteurs de risque .....	15
14.1	Conditions de réussite :.....	15
14.2	Facteurs de risque : .....	15
15	Stratégie pour la durabilité du projet .....	16
16	Niveau d’exécution du projet .....	16
17	Budget.....	16
17.1	Budget de Fonctionnement.....	17
17.2	Budget récapitulatif des coûts :.....	17
17.3	Détail des coûts: .....	18
17.4	ESTIMATION BUDGET MISE EN ŒUVRE PROGIPOPE-PME EN 2022 - HYPOTHESE NORMALE .....	20

## 1 Résumé du projet

Le Programme de Gestion Intégrée des Porteurs de Projets Entrepreneuriaux (PROGIPOPE-PME), s'inscrit dans le cadre d'accélération des micro-entreprises au sein des communes, afin de répondre au problème de l'emploi décent des camerounais qui est déjà préoccupant. En effet, sa mise en œuvre est destinée à soutenir une stratégie de croissance par l'investissement pour la création d'emplois définie dans le document de politique nationale de l'emploi dans une démarche concertée et coordonnée avec l'implication des partenaires sociaux, des organisations de la Société Civile et des CTD & Régions.

Le PROGIPOPE-PME 2022-2025 réaffirme sa volonté de centrer son action sur la création d'emplois notamment d'emplois décents tant pour les adultes que pour les jeunes, non seulement pour assurer une bonne redistribution des fruits de la croissance, mais aussi pour contribuer à la consolidation de cette croissance, lutter efficacement contre la pauvreté et promouvoir davantage la justice sociale.

Il est élaboré par l'Institut des **Hautes Etudes sur la Gouvernance Territoriale et de la décentralisation (HEGTD) et BASOH TECHNOLOGIES GROUP SARL**, dans le cadre d'un processus dynamique et ouvert, mettant à contribution la pleine participation de tous les acteurs.

Par ailleurs, le PROGIPOPE-PME 2022-2025 est d'abord un projet d'accélération qui devra servir de cadre intégré et de cohérence globale

de l'ensemble des interventions tant publiques que privées en faveur de l'emploi au Cameroun. Il est d'abord un projet-cadre.

Le PROGIPOPE-PME 2022-2025 est conçu pour une durée de quatre (04) ans et en tant que document de planification stratégique, il devra être évalué à mi-parcours de sa mise en œuvre pour s'ajuster si nécessaire à l'évolution socioéconomique nationale et à la conjoncture internationale, à travers un processus interactif et participatif.

## 2 Lieu du projet

Le PROGIPOPE-PME 2022-2025, se déploiera dans les 200 communes du Cameroun c'est une phase expérimentale afin d'accélérer les 25 micro-entreprises par commune et de consolider les 10 000 emplois pour sa première année.

Les Centres de déploiement de l'opération pilote dans la ville de Yaoundé :

- 1) Campus de Nkomo Maetur ;
- 2) Campus de l'Institut Samba Supérieur – Tropicana ;
- 3) Centre de Mvog Ada, immeuble SPB – Yaoundé V ;
- 4) Centre de Regroupement de Tam Tam – Yaoundé VI ;
- 5) Centre de regroupement de Chapelle Nsimeyong – Yaoundé III ;
- 6) Centre Multifonctionnel de Promotion de la Jeunesse de référence, Madagascar -Yaoundé II.

### 3 Description des projets sélectionnés sur la base de cinq familles de critères d'appréciation et mobilisant étroitement les CTD & Régions.

La crédibilité et la viabilité du projet est fondée pour partie sur sa capacité à s'intégrer à un tissu socio-économique, afin de définir une offre de service adaptée à ses besoins particuliers et de disposer d'un vivier suffisant d'entreprises potentiellement intéressées par cette offre. Le porteur de projet doit ainsi être en mesure de convaincre les acteurs locaux de la pertinence de son projet et de les inciter à recourir aux services de la plateforme.

Pour être sélectionné, le projet doit répondre à des critères visant à s'assurer que :

- 1) le projet a vocation à devenir un lieu de sociabilité des PME et à s'intégrer dans l'écosystème socioéconomique local ;
- 2) le projet est pertinent et adapté aux besoins locaux ;
- 3) le projet est soutenu par sa Région de rattachement ;
- 4) le projet est soutenable financièrement dans la durée, notamment quant à ses besoins fréquents de ressourcement ;
- 5) le projet indique les modalités d'évaluation de sa performance.

### 4 Institutions et organisations publiques mobilisées autour du projet

- Association des Communes et Villes Unies du Cameroun ;
- Ministère des Postes et Télécommunications ;
- Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

- Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;
- Réseau des Parlementaires pour la Promotion de l'Entrepreneuriat.

## 5 Contexte et justification du projet

- Précarité des porteurs de projets
- Forte sinistralité des projets
- Faible accès à la médiation financière
- Précarité des emplois
- Faiblesse de la protection sociale des porteurs de projets
- Absence de sécurité sociale chez les porteurs de projets
- Travail en dehors des normes de décence

La question de l'emploi au Cameroun est inquiétante, en effet le pays comme la plupart des autres pays du monde, n'est pas en marge de cette situation. Le taux chômage est quasi stable (8,1 %) Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête emploi) (BIT) - troisième trimestre 2021. Cependant, ces chiffres masquent la réalité du marché du travail au Cameroun qui est plus dominé par le chômage urbain des jeunes et des femmes, le secteur informel et le phénomène de sous-emploi.

En vue de répondre à cette problématique de l'emploi, HEGTD, a engagé de multiples actions au rang desquelles s'inscrivent : l'élaboration

du PROGIPOPE-PME avec une validité de 04 ans, la création de 10 000 emplois décents et consolidés chaque année à travers la mise en place de nombreux projets d'insertion socio-économique.

## 6 Les secteurs Ciblés

Le PROGIPOPE-PME accélère les micro-entreprises à travers les projets portant sur :

- ✓ le développement socio-économique ;
- ✓ l'amélioration des conditions de vie des populations à la base.

Comme secteurs cibles nous avons :

- ✓ Agriculture et agroalimentaire ;
- ✓ Elevage ;
- ✓ Textiles et sports ;
- ✓ Economie numérique ;
- ✓ Marketing et communication ;
- ✓ Métiers du Cosmétique et de l'hygiène corporelle ;
- ✓ Santé et protection sociale ;
- ✓ etc.

## 7 Analyse SWOT du projet

**Forces**

**Faiblesses**

- ✓ Bonne expérience du projet ;
- ✓ Motivation et engagement des partenaires : Institutions et organisations publiques ;
- ✓ Contribution à la fiscalité locale ;
- ✓ Capacité d'innovation ;
- ✓ Compétitivité ;
- ✓ Création de richesse ;
- ✓ Etc.

### Opportunités

- ✓ Forte demande de la population ;
- ✓ Secteur à forte Valeur Ajoutée ;
- ✓ Découverte des nouvelles technologies ;
- ✓ Changement de comportement des populations ;
- ✓ Réglementation favorable ;
- ✓ Etc.

- ✓ L'inadéquation entre le système éducatif et de formation et les besoins du marché de l'emploi ;
- ✓ La faiblesse du système d'information sur l'emploi ;
- ✓ La prépondérance des emplois précaires (La faiblesse du système productifs à créés des emplois décents)
- ✓ Faible capacité financière ;
- ✓ Grande dépendance à l'innovation étrangère ;
- ✓ L'absence d'un système de financement adapté ;
- ✓ Etc.

### Menaces

- ✓ Législation peu favorable ;
- ✓ Activités économique faible ;
- ✓ De mauvaises gouvernances ;
- ✓ Une monnaie dévaluée associée à la flambée des prix ;
- ✓ L'injustice et la division sociale
- ✓ Etc.

## 8 Objectifs du projet

### 8.1 Objectif Général

L'objectif principal est **d'accélérer les micro-entreprises au sein des communes** à travers le renforcement, la modernisation et la promotion d'un ensemble d'outils de gestion afin d'impacter les domaines de développement.

Pour contribuer à la compétitivité des micro-entreprises, le PROGIPOPE-PME vise à la montée en gamme des micro-entreprises dans trois domaines :

- 1) la montée en gamme du management, qui se traduit par une réflexion stratégique du chef d'entreprise portant sur son positionnement de marché et sur les besoins de transformation, ainsi que par des évolutions apportées aux méthodes de travail décent et d'encadrement des équipes, conditions nécessaires pour que l'intégration du progrès technique puisse exprimer ses potentialités ;
- 2) la montée en gamme des process, qui passe par un éventuel rattrapage technologique et par l'intégration des technologies du futur ;
- 3) la montée en gamme des produits et des services, par l'innovation.

## 8.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de mettre en place une véritable plateforme permettant :

- Promouvoir l'éveil entrepreneurial ;
- Accompagner la croissance des entreprises et leur rentabilité ;
- Renforcer les capacités des porteurs d'idées, de projets et d'entreprises par des programmes spécifiques ;

- Le développement des équipements numérique afin de s'arrimer à la modernisation ;
- La Formation et le renforcement des capacités techniques des chercheurs ;
- La Formation et le renforcement des compétences techno-pédagogiques ;
- Le développement des applications numériques ;
- La poursuite des recherches scientifiques et produire des ressources éducatives pour l'apprentissage.

## 9 Résultats attendus

- ✓ Contribuer à la viabilité des projets ;
- ✓ Diminuer la sinistralité des projets ;
- ✓ Améliorer l'accès à la médiation financière ;
- ✓ Améliorer la qualité de l'emploi et sa productivité ;
- ✓ Amener les projets à intégrer les référentiels du travail décent :
  - La productivité de l'emploi ;
  - Les droits au travail ;
  - La protection sociale ;
  - Le dialogue social ;
  - L'égalité entre hommes et femmes.

## 10 Perspectives concomitantes du projet

- 1) Mise en place d'une Coopérative de cautionnement mutuel – PROGIPOPE-PME ;
- 2) Mise en place d'une Mutuelle Territoriale de Solidarité associée au PROGIPOPE-PME ;
- 3) Intégration au PROGIPOPE-PME des fonctionnalités qui permettent le suivi des porteurs de projets dans le domaine du Travail et de la Sécurité Sociale.

## 11 Activités du projet

### 11.1 Principales actions à mener :

- 1) La sélection des porteurs de projets ;
- 2) L'accélération des porteurs de projets ;
- 3) L'évaluation des projets.

### 11.2 La sélection des porteurs de projets

Deux modes de sélection des porteurs de projets sont envisageables, cependant quel que soit le mode de sélection retenu, les Communes doivent être associées. Le mode de sélection des projets au sein du PROGIPOPE-PME peut être réalisé, au choix par :

- 1) des appels à projets spécifiques communaux coordonnés au niveau du PROGIPOPE-PME ;
- 2) des appels à projets National.

Quel que soit le mode de sélection, un soutien de la commune concernée au projet constitue une condition nécessaire de sa recevabilité.

### 11.3 L'accélération des porteurs de projets

Le PROGIPOPE-PME à travers sa stratégie actionnera tous les leviers visant à dynamiser et créer un secteur d'avenir au sein des communes, notamment par :

- le soutien à l'innovation et à la recherche ;
- l'industrialisation des PME ;
- l'emploi décent et le développement de nouvelles compétences par la formation ;
- l'adaptation de la réglementation et la convergence des normes ;
- l'attractivité des communes et la valorisation des micro-entreprises innovantes par le soutien à l'export à travers la mobilisation de ses partenaires tels que les C.V.U.C.

### 11.4 L'évaluation des projets

Le PROGIPOPE-PME est une initiative privée, dont :

- l'objet est de soutenir la transformation par l'accélération des micro-entreprises ;
- l'offre de service doit s'adapter au besoin des micro-entreprises prospectées.

La performance du PROGIPOPE doit donc être évaluée à l'aune de ces deux critères. Aussi, le projet doit indiquer comment sont fixés les objectifs de performance assignés au pilotage de l'organisme, quels sont les indicateurs de performances retenues.

La Proposition du rythme et les modalités d'évaluation en vue d'apprécier l'ambition du projet, doit ainsi faire préciser :

- les objectifs de performance tant pour la phase de montée en puissance que pour la période de croisière ;
- les modalités d'évaluation de la performance (par l'organisme, par un tiers...) et la communication sur les résultats observés ;
- le rythme d'évaluation (annuel, pluriannuel...).

## 12 Déploiement du projet

### 12.1 Principales actions à mener :

- (ré)Aménager et équiper un bâtiment devant abriter les nouveaux équipements ;
- Acquérir l'Infrastructure technologique nécessaire ;
- Développer les Contenus Numériques pour les travaux spécifiques ;
- Former et apporter l'assistance technique.

<b><u>ACTIVITES</u></b>	<b><u>RESULTATS ATTENDUS</u></b>
<p>1. (ré) Aménagement d'un bâtiment</p> <p>2. Acquisition du Matériel et mobilier de bureau</p>	<p>Bâtiment déjà construit et équipé</p>
<p>3. Acquisition des équipements TIC</p>	<p>scanneurs de livres disponibles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- serveurs pour l'hébergement de la base de données dédiée au stockage des documents numérisés et pour l'application qui permettra aux usagers de se connecter aux travaux de l'institut ;</li> <li>- unités de stockage externes pour gérer de manière optimale l'augmentation des données</li> </ul>
<p>4. développement des Contenus Numériques</p> <p>5. formation et assistance technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à distance et sur la durée par les usagers ;</li> <li>- intégration des produits et des services des travaux et des centres de documentation et de recherche ;</li> <li>- mise à disposition des documents ;</li> <li>- fourniture de l'accès aux références, au texte intégral, aux images et aux sons ;</li> <li>- accès en ligne à des ressources externes (bibliothèques, base de données, etc.) ;</li> <li>- consultation et recherche dans les corpus ;</li> <li>- service de renseignement en ligne ;</li> <li>- commande de reproduction et utilisation de différents médias pour enregistrer l'information.</li> </ul>

## 13 Mécanisme de suivi/évaluation

### 13.1 Organisation et mode opératoire :

#### ➤ *Pour le pilotage du projet :*

Création d'un comité de pilotage du projet, supervisé par les autorités compétentes ; ce Comité aura pour mission d'assister le Maître d'ouvrage dans la conduite du projet.

Un secrétariat technique sera mis en place à l'effet, de préparer les réunions du Comité ainsi que les documents nécessaires au suivi du projet.

#### ➤ *Pour la gestion du projet :*

Dans la perspective de gestion de ce projet, il sera nécessaire de mettre en place une structure impliquant l'ensemble des parties prenantes.

## 14 Conditions de réussite et facteurs de risque

### 14.1 Conditions de réussite :

- Mise à disposition éventuelle d'un local ;
- Estimation de la rentabilité économique et financière, ainsi que toutes les autres sources de financement permettant de faire face aux charges récurrentes.

### 14.2 Facteurs de risque :

- faible adhésion des différents acteurs au projet.

## 15 Stratégie pour la durabilité du projet

- estimer la rentabilité économique et financière à travers une étude approfondie afin de prévoir des financements pour faire face aux charges récurrentes au cours des premières années.
- La solution logicielle durable de gestion du **PROGIPOPE-PME** devra être un produit dont la maîtrise sera totalement assurée en interne, dont l'application métier cible sera conçue et développée en droite ligne de la philosophie open source, en s'appuyant sur une initiative réussie.

## 16 Niveau d'exécution du projet

Etude de faisabilité disponible, financée par l'Etat du Cameroun.

Recherche de financement pour sa mise en œuvre.

## 17 Budget

Le Budget PROGIPOPE-PME a deux volets, un volet concernant l'investissement et l'autre volet concerne le fonctionnement du projet lors des phases de sélection, accélération et évaluation. Bien évidemment l'investissement concerne l'aménagement des locaux devant abriter le **PROGIPOPE-PME**.

Désignation	Montant
Budget d'investissement	50 384 500

Budget de fonctionnement (200 communes pour un montant de 1 000 000 par commune ce qui nous revient à 200 millions de FCFA) : $200 \times 1\,000\,000 = 200\,000\,000$	<b>200 000 000</b>
<b>Montant Total</b>	<b>250 384 500</b>

### 17.1 Budget de Fonctionnement

Désignation	Dépenses Communes		Dépenses Spécifiques	
	POUR UNE COMMUNE	POUR LES 200 COMMUNES	POUR UNE COMMUNE	POUR LES 200 COMMUNES
PHASE DE SELECTION	40 000	8 000 000	160 000	32 000 000
PHASE D'ACCELERATION	100 000	20 000 000	500 000	100 000 000
PHASE D'EVALUATION	40 000	8 000 000	160 000	32 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>180 000</b>	<b>36 000 000</b>	<b>820 000</b>	<b>164 000 000</b>
TOTAL DEPENSE POUR UNE COMMUNE (180 000 + 820 000)				<b>1 000 000</b>
TOTAL DEPENSE POUR 200 COMMUNES (36 000 000 + 164 000 000)				<b>200 000 000</b>

### 17.2 Budget récapitulatif des coûts :

N°	ACTIVITES	2022	TOTAUX
1	Aménagement du Bâtiment	3 000 000	3 000 000
2	Equipements TIC	10 992 500	10 992 500
3	Contenus numériques	24 262 000	24 262 000
4	Matériel et Mobilier de Bureau	12 130 000	12 130 000
	<b>TOTAL</b>	<b>50 384 500</b>	<b>50 384 500</b>

### 17.3 Détail des coûts:

<b>RUBRIQUE</b>	<b>2022</b>	<b>TOTAUX</b>
<b>Total I Bâtiment</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>
<b>II- Equipement TIC</b>		
Serveurs	480 000	480 000
Mise à jour des serveurs	48 000	48 000
Baie de serveur	75 000	75 000
Onduleur	250 000	250 000
Scanner de livre automatique	750 000	750 000
Scanner de livre manuel	150 000	150 000
Postes de Travail	1 000 000	1 000 000
Accessoires de protection	250 000	250 000
Imprimantes couleur	200 000	200 000
Imprimantes noir et blanc	140 000	140 000
Logiciels et accessoires de numérisation	500 000	500 000
Site Web	500 000	500 000
Application de gestion de la BN	2 000 000	2 000 000
Firewall	30 000	30 000
Mise à jour des logiciels	0	0
Réseau du Câble (LAN et ondulé)	250 000	250 000
Groupe électrogène	500 000	500 000
VSAT	250 000	250 000
Climatiseur	500 000	500 000
Equipements de connexion au réseau à fibre optique	1 000 000	1 000 000
Bornes WIFI	420 000	420 000

Dispositif de contrôle d'accès biométrique	199 500	199 500
Equipement de vidéoconférence	1 000 000	1 000 000
Equipement de médiathèque	500 000	500 000
<b>Total II Equipements TIC</b>	<b>10 992 500</b>	<b>10 992 500</b>
<b>III- Contenus Numériques</b>		
Acquisition de la documentation numérique	20 262 000	20 262 000
Numérisation des contenus	4 000 000	4 000 000
<b>Total III Contenus Numériques</b>	<b>24 262 000</b>	<b>24 262 000</b>
<b>IV- Matériel et Mobilier de Bureau</b>		
Installations téléphoniques (PABX et réseau de câbles téléphoniques)	2 350 000	2 350 000
Postes téléphonique (vidéophone)	1 500 000	1 500 000
Microordinateurs pour le personnel	2 000 000	2 000 000
Accessoire de protection des ordinateurs de bureau	500 000	500 000
Disques dur externes	500 000	500 000
Mobilier de rangement	750 000	750 000
Photocopieur	850 000	850 000
Imprimante couleur	400 000	400 000
Imprimante noir et blanc	280 000	280 000
Système de télésurveillance	3 000 000	3 000 000
<b>Total IV Matériel et Mobilier de Bureau</b>	<b>12 130 000</b>	<b>12 130 000</b>
<b>Total des investissements</b>	<b>50 384 500</b>	<b>50 384 500</b>

### 17.4 ESTIMATION BUDGET MISE EN ŒUVRE PROGIPOPE-PME EN 2022 - HYPOTHESE NORMALE

N°	ACTIVITES	Dépenses Communes			Dépenses Spécifiques			OBSERVATIONS
		POUR UNE COMMUNE	NOMBRE DE COMMUNE	MONTANT TOTAL	POUR UNE COMMUNE	NOMBRE DE COMMUNE	MONTANT TOTAL	
1	<b>DEPENSES COMMUNES</b>	<b>180 000</b>	<b>200</b>	<b>36 000 000</b>				Cartons d'invitation, Banderoles, Roll-up, Plaquette du PROGIPOPE-PME, Fond de scène, Couverture média CRTV Télé et Radio, Couverture autres média (Canal 2, Vision 4, LQE, CBT, Web TV), Prises de vue complète pour publi-reportage, Production des capsules vidéo des membres du Jury et des candidats retenus,
1.1	Communications	60 000	200	12 000 000				
1.2	Marketing du Projet	40 000	200	8 000 000				
1.3	Autres frais logistique	40 000	200	8 000 000				
1.4	Indemnités membres du secrétariat technique	40 000	200	8 000 000				

								Production des badges
2	DEPENSES SPECIFIQUES				820 000	200	164 000 000	
2.1	PHASE DE SELECTION				160 000	200	32 000 000	
2.1.1	Aménagement de la salle				20 000	200	4 000 000	
2.1.2	Fournitures de Bureau				15 000	200	3 000 000	
2.1.3	Secrétariat				45 000	200	9 000 000	
2.1.4	Frais de Transport des membres du Jury				45 000	200	9 000 000	
2.1.5	Logistique (DJ& matériel)				20 000	200	4 000 000	
2.1.6	Divers				15 000	200	3 000 000	
2.2	PHASE D'ACCELERATION				500 000	200	100 000 000	
2.2.1	Développement Personnel				150 000	200	30 000 000	
2.2.2	Développement des produits				200 000	200	40 000 000	

2.2.3	Développement du Marché				150 000	200	30 000 000	
<b>2.3</b>	<b>PHASE D'EVALUATION</b>				<b>160 000</b>	<b>200</b>	<b>32 000 000</b>	
2.3.1	Session de contrôle				40 000	200	8 000 000	
2.3.2	Rapport				80 000	200	16 000 000	
2.3.3	Indemnités des membres				40 000	200	8 000 000	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>180 000</b>		<b>36 000 000</b>	<b>820 000</b>		<b>164 000 000</b>	
TOTAL DEPENSE POUR UNE COMMUNE (180 000 + 820 000)								<b>1 000 000</b>
TOTAL DEPENSE POUR 200 COMMUNES (36 000 000 + 164 000 000)								<b>200 000 000</b>